

REGLEMENT INTERIEUR ESCALADE SKI MONTAGNE SAISON 2023/24

L'accès à la structure artificielle d'escalade de la Halle Olympique est soumis à réglementation :

L'ACCÈS :

L'accès est strictement réservé aux membres du club ayant réglé leur cotisation club et leur licence FFME de l'année en cours.

L'accès aux mineurs est strictement réservé aux mineurs ayant réglé leur cotisation de l'année en cours et encadré par le moniteur en charge de l'école d'escalade ou par un adulte référencé (également à jour dans sa cotisation) lors de l'inscription.

En conséquence, les invités ne sont pas acceptés !

Il est également subordonné à la maîtrise des techniques de base de sécurité permettant d'être autonome en escalade sur structure artificielle d'escalade.

Tout adhérent s'engage également à se rendre disponible pour passer le Passeport Orange (voir Section Autonomie et Passeport FFME) supervisé par une personne habilitée par ski Montagne et la FFME.

Un badge Ski Montagne à accrocher au baudrier sera fourni lors de l'inscription. Il sera obligatoire pour l'accès au mur.

LE MATÉRIEL :

Les usagers utiliseront leur propre matériel. Le matériel sera adapté à la structure, conforme à la réglementation en vigueur et entretenu selon les dispositions prévues par les fabricants.

Attention, pour la sécurité de tous, la longueur minimale des cordes utilisées sur la structure doit être d'au moins 40 mètres.

LES HORAIRES :

Durant les périodes scolaires :

Lundi : 11h45-13h30 en commun avec le CAF et 17h-18h30

Mardi : 11h45-13h30 en commun avec le CAF , 20h00-22h30 en commun avec le CAF

Mercredi : 18h30-22h30

Jeudi : 11h45-14h00 en commun avec le CAF

Vendredi : 11h45-14h00 en commun avec le CAF, 20h00-22h30 en commun avec le CAF

Samedi : 8h00-12h00 en commun avec le CAF et 18h00-22h30 en commun avec le CAF

Le mur peut être fermé en raison des différentes manifestations organisées par la Halle olympique. Les indisponibilités vous seront communiquées par mail.

Durant les vacances scolaires : les horaires changent et seront également communiqués par mail.